

RD-CONGO



LE COURRIER DE KINSHASA

300 FC/200 CFA

www.adiac-congo.com

N° 4278 - VENDREDI 24 JUIN 2022

PROCÈS DES CENT JOURS

Vital Kamerhe acquitté

Le verdict est tombé hier. L'ex-directeur de cabinet du président de la République, Félix-Antoine Tshisekedi, a été acquitté par la Cour de cassation. Toutes les charges retenues contre lui tombent et il peut désormais se porter candidat à la prochaine élection présidentielle de 2023. Il avait été précédemment condamné à vingt ans de prison au premier degré pour détournement des fonds destinés à l'exécution du

programme de cent jours du chef de l'Etat, puis à treize ans en appel.

L'acquiescement de Kamerhe vient relancer le débat sur les véritables responsables du détournement de plusieurs millions de dollars américains destinés au financement des travaux d'infrastructures inscrit dans le programme de cent jours du chef de l'Etat. Car à ce jour, tous les prétendus coupables ont été acquittés.



Vital Kamerhe

LUTTE CONTRE LE SIDA

Les gouvernements promettent de nouveaux investissements

Dans le but de faire avancer la lutte contre le sida, des gouvernements annoncent un appui financier accru au Programme commun des Nations unies sur le VIH-sida (Onusida). Le Royaume-Uni et l'Allemagne sont déjà engagés à accroître leurs ressources pour soutenir le travail de l'Onusida. Le Royaume-Uni augmentera le financement de l'Onusida à huit millions de livres sterling par an, contre deux et demi millions de livres sterling en 2021.

L'Allemagne augmentera son financement cette année à six millions d'euros, contre cinq millions d'euros auparavant, en félicitant l'Onusida pour son travail visant à maintenir les services de lutte contre le VIH...

Page 3

PASSAGE DE LA RELIQUE DE LUMUMBA À KISANGANI

Déjà le compte à rebours

A quelques heures de l'arrivée au chef-lieu de la province de la Tshopo des restes de Patrice-Emery Lumumba, l'heure est aux derniers réglages. En témoigne l'activisme renouvelé des membres du comité de pilotage avec, à la clé, des réunions interminables, question de s'assurer qu'aucun détail n'a été éludé. La population locale, elle, piaffe d'impatience. L'échéance de ce 24 juin se rapproche à pas de géant.

La RTNC/Kisangani a déjà donné le ton à travers une campagne tous azimuts et ne cesse de sensibiliser autour de l'événement. Le gouverneur sortant, Maurice Sakapela Abibu, a effectué, le 22 juin, une ronde d'inspection sur les différents sites par où cette relique devra transiter.



Patrice-Emery Lumumba

Page 2

L'affiche du concert de Wenge Musica

MUSIQUE

Le concert de Wenge Musica 4x4 tout terrain du 30 juin pourrait se jouer à guichet fermé

Vendus comme des petits pains, sans compter ceux déjà pris par des particuliers et autres partenaires, les billets du concert de Wenge Musica 4x4 tout terrain sont en voie d'être tous écoulés. Ce n'est pas peu de choses, savoir que le stade a une capacité d'accueil de 80 000 places assises et l'on peut arriver à 120 000, a laissé entendre un membre du staff. Le succès de la manifestation ne fait à ce niveau aucun doute, n'en déplaise à toutes les voix qui s'élèvent pour condamner l'organisation et sa tenue.

Les deux principaux sponsors du show très médiatisé ont explosé la billetterie et sont en demande de ravitaillement au-delà du quota qui leur était réservé pour avoir déjà écoulé l'équivalent de 50% des places.

Page 5

ÉDITORIAL

Se mobiliser

La paix et la sécurité dans un monde miné aujourd'hui par des conflits de grande ampleur et l'émergence de groupes extrémistes sur le continent constituent des défis croissants. En Afrique, la lutte contre le terrorisme, à l'origine de l'insécurité exponentielle dans certaines régions, appelle à une mobilisation générale sans laquelle il sera difficile de faire avancer les efforts de construction et de développement durable.

Au cœur de toutes les préoccupations de l'heure, la résolution des conflits au niveau continental a donné lieu, sous l'égide de l'Union africaine, à plusieurs initiatives. Le Forum d'Assouan, dont la troisième édition s'est tenue cette semaine au Caire, en Egypte, en est une parmi d'autres destinées à proposer des approches de solutions innovantes visant à renforcer la coopération entre Etats pour construire un continent pacifique.

L'ambition d'une Afrique calme et prospère prônée par ce forum, à travers le Centre international du Caire pour la résolution des conflits, le maintien et la consolidation de la paix, mérite d'être soutenue au plus haut niveau. Parvenir à cette fin dans un continent confronté aux risques en tous genres nécessite une vision commune, soutenue par des mécanismes de coopération régionaux et sous-régionaux capables de coaliser les efforts, en tenant compte des réalités du terrain et de la vulnérabilité de chaque espace communautaire.

Dans cette optique, l'Afrique centrale, qui présente jusqu'ici une résilience face à l'insécurité grandissante, excepté au Nord du Cameroun et dans l'Est de la République démocratique du Congo, devrait doubler d'efforts pour maintenir le cap afin de préserver les acquis.

Cela étant, la réaffirmation des engagements pris par les pays membres de la Conférence internationale sur la région des Grands Lacs pour promouvoir la paix, la sécurité et le développement reflète bien la ferme volonté des chefs d'Etat et de gouvernement de cet espace communautaire à œuvrer sans relâche pour garantir cette stabilité.

Les Dépêches de Brazzaville

PASSAGE DES RELIQUES DE LUMUMBA À KISANGANI

Déjà le compte à rebours !

A quelques heures de l'arrivée au chef-lieu de la province de la Tshopo des restes de Patrice-Emery Lumumba, l'heure est aux derniers réglages. En témoigne l'activisme renouvelé des membres du comité de pilotage avec, à la clé, des réunions interminables, question de s'assurer qu'aucun détail n'a été éludé.

La population locale, elle, piaffe d'impatience. L'échéance du 24 juin se rapproche à pas de géant. La RTNC/Kisangani, qui a déjà donné le ton à travers une campagne tous azimuts, ne cesse de sensibiliser autour de l'événement.

C'est aux fins de se faire une idée sur le niveau des préparatifs liés à l'organisation du passage des reliques du héros national à Kisangani que le gouverneur sortant, Maurice Sakapela Abibu, a effectué, le 22 juin, une ronde d'inspection sur les différents sites par où ces reliques devront transiter. Accompagné par Robert Ekaya et de Goretti Lusamba Mbombo, tous deux conseillers à la présidence de la République et membres du comité de pilotage du site de Kisangani, le gouverneur Maurice Abibu Sakapela a inspecté en premier, et sous ses différentes facettes, le site de la Poste où sera exposée la dépouille du premier Premier ministre du Congo indépendant. Ici, tout est presque fin prêt en termes d'aménagement. Tapis rouge, tribune, lutrin, chapelette ardente, tentes, latrines, etc, tout a été passé au peigne fin par l'autorité provinciale à grand renfort d'explications du maître d'ouvrage. Tout y est, ou presque, pour une soirée d'hommage mémorable et digne de la stature de Patrice-Emery Lumumba.

La visite s'est poursuivie jusqu'au lieu de travail où Lumumba a œuvré en tant qu'agent postal ainsi qu'au bâtiment 1925 où ses effets sont jusqu'à ce jour conservés, notamment ses documents administratifs ainsi que son coffre-fort. A l'aéroport de Bangoka, dernière étape de cette visite d'inspection, le gouverneur Mau-



Patrice-Emery Lumumba

rice Abibu et ses hôtes ont pu apprécier le travail de réfection effectué dans la salle d'attente réservée aux officiels ainsi qu'au salon d'honneur. Chemin faisant, ils ont pu s'enquérir de l'état d'avancement des travaux de réaménagement du tronçon Aéroport-Esplanade de la Poste en cours d'exécution sous l'égide de l'Office des voiries et drainage. Somme toute, le passage des reliques de Patrice-Emery Lumumba à Kisangani tient à cœur les Boyomais d'ores et déjà hystériques. Ces derniers dont la ville, Kisangani, porte encore les stigmates de sa noble lutte politique, doivent une fière chandelle à ce vaillant combattant de la liberté. Et pour le célébrer, il n'y a pas mieux que des funérailles dignes de ce nom. Devoir de mémoire oblige!

Alain Diasso

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétaire général des rédactions : Gerry Gérard Mangondo
Secrétaire des rédactions : Clotilde Ibara
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembédi, François Ansi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteur en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués : Roger Ngombé, Christian Brice Elion
Service Société : Rominique Nerplat Makaya (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé
Service Économie : Fiacre Kombo (chef de service), Lopelle Mboussa Gassia
Service International : Nestor N'Gampoula

(chef de service), Yvette Reine Nzaba, Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys

Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rominique Nerplat Makaya
ÉDITION DU SAMEDI : Quentin Loubou (Coordination), Durlly Emilia Gankama

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhét N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Mélaine Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikomat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).
Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonnateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa,
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi
Culture : Nioni Masela
Sports : Martin Enyimo
Comptabilité et administration : Lukombo
Caisse : Blandine Kapinga
Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa
Gombé/Kinshasa - RDC -

Tél. (+243) 015 166 200

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service)
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Jeff Tamaff.

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama, Dani Ndongidi.

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Chef de service : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs : Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie : Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordinatrice, Relations publiques : Mildred Moukenga
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré
Commercial Brazzaville : Erhiade Gankama
Commercial Pointe-Noire : Mélaine Eta Anto
Chef de service diffusion de Brazzaville : Guylin Ngossima
Diffusion Brazzaville : Brice Tsébé, Irin

Maouakani

Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moumbelé
Ngoni

TRAVAUX ET PROJETS

Directeur : Gérard Ebami Sala

INTENDANCE

Coordonnateur général: Rachyd Badila
Coordonnateur adjoint chargé du suivi des services généraux: Jules César Olebi
Chef de section Electricité et froid: Siméon Ntsayouolo
Chef de section Transport: Jean Bruno Ndokagna

DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse
Assistante : Marlaïne Angombo

IMPRIMERIE

Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo
Chef de service préresse : Eudes Banzouzi
Gestion des stocks : Elvy Bombete
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo
Tél. : (+242) 05 629 1317

eMail : imp-bc@adiac-congo.com

INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet Okandzé

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphane Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.
Astrid Balimba, Magloire NZONZI B.

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo /
Tél.: 06 700 09 00 /
Email : regie@lesdepêchesdebrazzaville.fr
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

CONFLIT RDC-RWANDA

Mises en garde contre les discours de haine et la xénophobie

La Communauté d'Afrique de l'Est (EAC), le gouvernement, la Monusco et le prix Nobel de paix, Denis Mukwege, ont haussé le ton pour condamner la montée de la xénophobie et de la violence.

Le conflit entre la République démocratique du Congo (RDC) et le Rwanda a pris des allures inquiétantes, surtout au lendemain de la reprise de la cité de Bunagana par les rebelles du Mouvement du 23 mars (M23) appuyés par l'armée rwandaise. Face aux discours de haine véhiculés par une certaine opinion, les réactions ne se sont pas fait attendre, notamment celles du prix Nobel de paix, le Dr Denis Mukwege, de la ministre près le président Félix Tshisekedi et de la Monusco. Elles ont permis de calmer les ardeurs qui commençaient à gagner les esprits dans les rues de la capitale et dans certains chefs-lieux des provinces. Le prix de Nobel de paix a déconseillé la violence et la xénophobie observées au pays depuis le début du conflit congolo-rwandais. « *Que l'on ne vous induise pas en erreur. Celui qui vous demande de prendre la machette est de connivence avec l'ennemi* », a-t-il déclaré en martelant : « *Si vous attaquez des gens à cause de leur faciès, c'est une grosse erreur* ». Il a exhorté à manifester pacifiquement contre l'agression rwandaise estimant que c'était la meilleure manière de faire entendre sa voix.

Pour sa part, la ministre près le président de la République, Nana Manuanina, a réaffirmé l'engagement de Kinshasa « *à poursuivre tous les auteurs des actes d'incitation à la haine envers qui que*



Les rebelles du Mouvement M23

ce soit ». A l'ouverture du forum régional visant la mise en œuvre d'une stratégie régionale et d'un plan d'action pour la prévention et la lutte contre les discours de haine en Afrique centrale le 21 juin à Kinshasa, elle a déclaré que la RDC mettra tout en œuvre pour exercer son leadership dans l'harmonisation des mécanismes de prévention et de lutte contre les discours de haine dans la région.

A cet effet, Nana Manuanina a rappelé l'instruction du président Tshisekedi au

gouvernement pour mettre fin aux discours de haine et à l'incitation à la violence au sein de la population congolaise. « *Le gouvernement s'est engagé à son tour à poursuivre tous les auteurs des actes d'incitation à la haine envers qui que ce soit* », a-t-elle dit. Même tendance au niveau des chefs d'Etat de l'EAC qui ont souligné que, tout langage offensant, tout discours de haine, toute menace de génocide et tout autre langage politiquement incitatif doivent cesser et

être découragés par toutes les parties. « *Le peuple congolais doit être encouragé à travailler ensemble afin de stabiliser l'est de la RDC pour que cette partie du pays prospère* », a précisé le communiqué final du troisième conclave de Nairobi.

Pour sa part, la Représentante spéciale du secrétaire général des Nations unies en RDC, Bintou Keita, a exprimé, le 20 juin, sa profonde inquiétude quant à la recrudescence des messages de haine et l'incitation à l'hostilité contre des citoyens congolais ou étrangers en raison de leur appartenance ethnique ou nationale en RDC. Elle a déploré que ces messages soient distillés « *quelques jours après la première édition de la Journée internationale de lutte contre les discours de haine, et malgré les appels à la retenue et au calme des autorités congolaises* ».

Bintou Keita a rappelé que « *les incitations à la haine, la violence et l'hostilité constituent des infractions au droit pénal congolais et au droit international* ». Elle a invité les autorités congolaises à initier des poursuites contre leurs auteurs, quels qu'ils soient et a encouragé le Parlement à adopter le plus rapidement possible la loi sur le tribalisme, le racisme et la xénophobie actuellement en discussion.

Jules Tambwe Itagali

HOMMAGES

Après la Belgique, les restes de Lumumba déjà au Sankuru

C'est à 15h30, heure locale, que l'aéronef de la compagnie Air Kasai, transportant la dépouille mortelle du héros national Patrice-Emery Lumumba, a atterri le 22 juin à l'aérodrome de Tshumbe.

Le cercueil a été accueilli, à sa descente, par le président de l'Assemblée nationale, ci-devant représentant personnel du président de la République, le gouverneur de la province du Sankuru ainsi que la famille du défunt.

Après les honneurs militaires dignes rendus au héros national, le cortège a pris la route pour Lumumbaville (ex-Onalua), sur une distance de 30 km, lieu habilité pour des obsèques à la hauteur de son rang. Arrivé sur place, le président de la chambre basse du Parlement, Christophe Mbose, a été le premier à se recueillir devant le cercueil, suivi du gouverneur de la province du Sankuru, Jules Lodi Omombe, des personnalités politiques et religieuses, des chefs coutumiers, etc.

Une foule immense est venue de partout et a tenu à être présente à Onalua pour rendre les hommages mérités au premier des Premiers ministres congolais. Signalons qu'en cette première journée, le corps est remis à la famille pour des cérémonies coutumières. le 23 juin, les hommages officiels lui ont été rendus avant que le deuil quitte ce 24 juin Lumumbaville pour l'étape suivante, la ville de Kisangani, dans la province de la Tshopo.

Alain Diasso

LUTTE CONTRE LE SIDA

Les gouvernements promettent de nouveaux investissements

Dans le but de faire avancer la lutte contre le sida, des gouvernements annoncent un appui financier accru au programme commun des Nations unies sur le VIH-sida (Onusida). Le Royaume-Uni et l'Allemagne sont déjà engagés à accroître leurs ressources pour soutenir le travail de l'Onusida.

Le Royaume-Uni, informe un communiqué de l'Onusida, augmentera le financement de l'Onusida à huit millions de livres sterling par an, contre deux et demi millions de livres sterling en 2021. Le Royaume-Uni souligne l'importance d'un financement suffisant, prévisible et opportun pour permettre à l'Onusida de remplir son mandat. Pour sa part, l'Allemagne augmentera son financement à l'Onusida cette année à six millions d'euros, contre cinq millions d'euros auparavant, en félicitant l'Onusida pour son travail visant à maintenir les services de lutte contre le VIH et d'autres services de santé dans les situations de conflit à travers le monde, y compris en Ukraine et dans les pays voisins.

Le directeur exécutif du Fonds mondial, Peter Sands, qui parlait de la septième conférence de reconstitution à venir a noté : « *Pour permettre au Fonds mondial d'atteindre ses objectifs, nous avons besoin de la reconstitution complète et nous avons également besoin que l'Onusida soit entièrement financé. Nous ne pouvons pas le*

faire sans plus d'argent. Nous ne pouvons pas nous frayer un chemin magique vers un meilleur résultat sans augmenter les ressources. »

Lors de l'ouverture de la réunion du CCP, la directrice exécutive de l'Onusida, Winnie Byanyima, a souligné les graves contraintes que le sous-financement avait imposées à la riposte au sida. Elle a, par ailleurs, réitéré qu'un financement solide et prévisible est essentiel pour sauver des vies et mettre fin à la pandémie. « *Il est beaucoup plus coûteux de ne pas mettre fin à la pandémie de sida que d'y mettre fin* », a-t-elle déclaré.

L'Onusida est le seul programme conjoint des Nations unies, un modèle unique qui rassemble l'Unicef, l'Unesco, ONU Femmes, le HCR, le Programme alimentaire mondial, le Pnud, le Fnuap, l'ONUDC, l'OIT, la Banque mondiale et l'Organisation mondiale de la santé. De cette façon, l'Onusida combine la gamme d'expertise technique, le travail intersectoriel et la portée politique nécessaires pour mettre fin à la pandémie du sida.

Blandine Lusimana

INFRASTRUCTURES

Vers la matérialisation du projet de construction pont route-rail Kin-Brazza

La RDC et la République du Congo, deux pays les plus rapprochés du monde, ont scellé une fois de plus leur rapprochement par la signature, le 22 juin, à Kinshasa d'un avis à manifestation d'intérêt d'appel d'offres international pour la sélection d'un partenaire pour le projet de financement, construction et exploitation du pont route-rail sur le fleuve Congo entre Kinshasa et Brazzaville.

La signature est intervenue entre le ministre d'Etat de la République démocratique du Congo (RDC) chargé du Plan, Christian Mwando Simba, et le ministre du Congo-Brazzaville de l'Aménagement du territoire, infrastructures et entretien routier, Jean-Jacques Bouya. C'était en présence notamment du vice-Premier ministre, ministre de l'Intérieur Daniel Aselo représentant le premier ministre Jean-Michel Sama Lukonde, des ministres d'Etat de l'Aménagement du territoire, Guy Loando Mboyo, du Portefeuille, Adèle Kahinda, du ministre des Infrastructures Alexis Gisaro. On a noté aussi la présence d'une forte délégation des autorités du Congo-Brazzaville.

La signature de cet accord marque ainsi le démarrage de cet ambitieux projet programmé depuis 1991 dont l'objectif général est d'assurer la continuité du trafic sur la Transafricaine n°3 devant relier Tripoli (Libye), Windhoek (Namibie) Le Cap (Afrique du Sud).

Pour le ministre du Plan, Christian Mwando Simba, cette cérémonie est une étape d'un long processus et exprime la volonté de deux chefs d'Etat de concrétiser ce jour le projet intégrateur en vue de donner un nouvelle impulsion économique et sociale aux deux pays. « Par la volonté de deux chefs d'Etat et sur recommandation



de la Banque africaine de développement (BAD), la structuration technique, juridique et financière du projet route-rail a été confiée à Africa 50 et matérialisé dans le protocole d'accord signé le 7 novembre 2018 à Johannesburg Afrique du Sud entre la RDC, le Congo-Brazzaville, la BAD et Africa 50 », a-t-il expliqué.

Pour sa part, la commissaire chargée de l'Aménagement du territoire et des Infrastructures à la Communauté économique des Etats de l'Afrique centrale (CEEAC), Mme Foula Marie-Thérèse, a laissé entendre que

son institution a été chargée d'assurer la coordination générale du projet relatif à la conduite des études relatives à la faisabilité du projet. Elle a, par ailleurs, indiqué que ce projet a plusieurs avantages. « Ce projet transfrontalier et multimodal permettra non seulement de relier Brazzaville à Kinshasa mais également Ndjame-na, Yaoundé, Libreville à Kinshasa. Il servira de tremplin pour atteindre l'Afrique australe et orientale. Il permettra de réduire le temps à parcourir et le coût de transport... ».

Programmé depuis 1991, a fait savoir le ministre du Congo-Brazza de

l'Aménagement du territoire, c'est en 2011 que le projet de construction du pont route-rail sur le fleuve Congo entre les villes de Kinshasa et Brazzaville qui prend petit à petit corps, a fait l'objet d'une étude réalisée par le Groupement de bureaux d'études Egis International/SCET Tunisie/Egis.

Cette étude, dans sa globalité, comporte quatre composantes principales, incluant : le pont proprement dit ; les raccordements routiers en République du Congo et en République démocratique du Congo ; les raccordements ferroviaires en République du Congo et RDC ; les aires de contrôles frontaliers dans les deux pays. « Ces quatre étapes caractéristiques du pont devraient, à terme, enjambrer le fleuve Congo sur mille cinq cent soixante-quinze mètres » S'agissant du mode de financement et de gestion de l'ouvrage, il a été proposé aux autorités respectives, après structuration du projet par Africa50, un mode de type concession, où le partenaire stratégique retenu à la fin de l'ensemble du processus aura la charge d'apporter une partie du financement; aura la charge de construire, d'exploiter ; devra maintenir l'ouvrage pendant période dite de conception fixée à 35 ans.

Blandine Lusimana

PUZZLE TOUR

Gaz Mawete lancé pour quinze concerts en deux mois

Depuis le 5 juin, date du lancement de la tournée de son premier album à Paris, l'auteur-compositeur chanteur kinois a déjà presté sur trois autres scènes, les 11 et 18 juin. Il a été à l'affiche le 23 juin à Dusseldorf en Allemagne et le 25 juin à Oslo en Norvège.

Le Puzzle Tour a démarré en trombe à la Maroquinerie. Un concert à guichet fermé face à une foule bien exaltée. Le public aussi jeune que la star n'était pas disposé à se défaire de l'ambiance électrique, réclamant à cor et à cri que Gaz Mawete prolonge le moment. Quelques extraits de vidéos de ce premier concert envoyé au Courrier de Kinshasa en disent long sur l'atmosphère survoltée qui régnait ce dimanche-là dans la salle. En chœur, les fans ont chanté pendant un bon moment : « Tokokende teee tokolala awa, baboma biso Gaz Mawete ayoka » (Nous ne partirons pas, nous passerons la nuit ici. Que l'on nous achève, Gaz Mawete en sera témoin). Déchainés, ces

fans vêtus pour la plupart du T-shirt de l'album offert à la vente en précommande de Puzzle avant sa sortie, se font appeler « Les motivés de Gaz Mawete ». Une appellation qu'ils ont bien défendue. Lancé de la sorte avec ce premier show qui a fait carton plein, le chanteur s'est senti conforté à poursuivre le Puzzle Tour avec plus d'entrain. Surtout que « ce concert live de Gaz Mawete en France est une première pour la génération dite urbaine de la musique congolaise », s'est enorgueilli son manager. Et, a-t-il renchéri, au regard de cette belle performance de l'interprète de C'est raté, il n'y a plus qu'à espérer qu'il fera des émules. « Nous espérons que les

autres jeunes artistes de cette génération lui emboîteront le pas afin de donner encore plus de lumière à la musique congolaise », a-t-il dit au Courrier de Kinshasa. Avec les quatorze dates du Puzzle Tour, Gaz Mawete a entamé son premier périple personnel, première du genre à son actif. Il est précisé qu'il s'agit ici « d'une tournée européenne qui va se poursuivre chaque semaine et pendant environ deux mois ». Entre le 5 juin et le 20 août, « les dates sont signées dans plusieurs villes de la France, en passant par la Belgique, l'Allemagne, la Norvège, la Turquie, la Grèce et l'Irlande » avant de s'achever à Londres. Néanmoins, l'on



note deux dates consacrées aux Congo. Pointe-Noire et Lubumbashi sont inscrits

Les dates du Puzzle Tour de Gaz Mawete (DR) dans son agenda le 23 juillet et le 6 août.

Nioni Masela

MUSIQUE

Le concert de Wenge Musica 4x4 tout terrain du 30 juin pourrait se jouer à guichet fermé

Les deux principaux sponsors du show très médiatisé de Wenge Musica 4x4 tout terrain, à savoir Africell et Bralima, ont explosé la billetterie et sont en demande de ravitaillement au-delà du quota qui leur était réservé pour avoir déjà écoulé l'équivalent de 50% des places plus d'une semaine avant le jour j.

Vendus comme des petits pains, sans compter ceux déjà pris par des particuliers et autres partenaires, les billets du concert de Wenge Musica 4x4 tout terrain sont en voie d'être tous écoulés. Ce n'est pas peu de choses, savoir que le stade a une capacité d'accueil de 80 000 places assises et l'on peut arriver à 120 000, a laissé entendre un membre du staff. Le succès de la manifestation ne fait à ce niveau aucun doute, n'en déplaise à toutes les voix qui s'élèvent pour condamner l'organisation et sa tenue. Quoiqu'au fil des jours de nouvelles personnes et associations s'ajoutent aux premières qui jugent malséant de tenir cette réjouissance populaire allant même jusqu'à exiger son annulation, au regard du contexte de guerre actuel, les préparatifs du concert vont bon train.

Par ailleurs, l'orchestre recomposé lui-même semble avoir trouvé la bonne parade face à l'agitation autour de l'événement. Le 17 juin, le chargé de communication de «Ya biso Wenge» avait annoncé, sur les ondes de la «Radio Top Congo», qu'une partie des bénéfices participerait à soutenir l'effort de guerre. Une bonne part des recettes reviendrait aux Forces armées de la Ré-



- Les chanteurs affirment leur soutien aux FARDC au front dans l'Est du pays/DR

publique démocratique du Congo (FARDC) combattant l'ennemi dans l'Est du pays et aux femmes victimes de viols dans la même contrée. Propos confirmés par les artistes eux-mêmes arborant des T-Shirt et casquettes associant les inscriptions FARDC et «Ya biso Wenge». Et donc, il n'est désormais plus seulement question de célébrer les 62 ans d'indépendance de la République démocratique du Congo.

A une semaine du show qui défraie la chronique, auquel Canal+ a même consacré une émission, la dernière ligne

droite est abordée. «Le Courrier de Kinshasa» tient d'un des membres actifs de l'organisation que ce 24 juin est prévue la dernière grande répétition au Showbuzz. Après ce marathon qui a duré quelques bonnes semaines, les artistes vont souffler, le temps de se remettre sur la scène quarante-huit heures avant le 30 juin, soit à partir du 28 juin au stade des Martyrs en vue d'assurer les derniers réglages et tout ficeler.

Stade des martyrs, puis Pullman

Les billets peuvent s'acheter à partir de 5 000 FC, l'équivalent de 2.5 dollars américains. Ce qui passe pour un prix raisonnable pour la majorité des fans de Wenge et même pour plusieurs mélomanes au vu de l'envergure de l'événement que d'aucuns vont jusqu'à qualifier de «Concert du siècle». Mais ce n'est pas tout. Si cette somme est déboursée pour s'offrir une place sur le pourtour et dans les tribunes latérales, il est carrément hors de prix pour le Kinois lambda de payer 100 dollars américains pour figurer parmi les VIP. Mais

qu'importe de se trouver assis face au podium ou non, l'essentiel serait d'y être, pensent ceux pour qui il serait juste impensable de manquer ce show dont plusieurs rêvaient.

Selon les dispositions prises, les portes du Stade des martyrs seront ouvertes à partir de 10h00. Les mélomanes pourront donc y accéder alors que le concert est prévu quatre heures plus tard, soit à 14h00. Ce qui devrait permettre à chacun de s'y rendre à son rythme de sorte à ne pas, on l'espère, perturber le trafic. Le répertoire qui devrait s'étendre de l'album «Mulolo» à «Pentagone» en passant notamment par «Kin é bougé» et «Kala Yi Boeing» devrait être enrichi de nouveaux titres inédits concoctés pour la circonstance.

Par ailleurs, le show populaire du Stade des martyrs n'est pas le seul dans l'agenda du projet «Ya biso Wenge». En effet, le producteur Amadou Diaby, qui a réussi l'exploit de réunir sur la scène les anciens de cet orchestre mythique dont l'empreinte est indéniable dans les annales de l'histoire de la musique congolaise, prévoit d'autres scènes. L'on sait déjà qu'un concert VIP est à l'affiche, le 9 juillet, au Pullman hôtel de Kinshasa.

Nioni Masela

ADIAAC

Toute l'actualité Du Bassin du Congo EN VIDÉO



+336 11 40 40 56

info@adiac.tv

84, boulevard Denis-Sassou-N'Guesso
Brazzaville - République du Congo

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

LE COURRIER
DE KINSHASA

www.adiac.tv



LINAFOOT/LIGUE 1

DCMP quitte le championnat, Mazembe champion

Le Daring Club Motema Pembe (DCMP) a décliné son opposition avec le Tout-Puissant Mazembe de Lubumbashi dans le cadre de la 19e journée du championnat national de football. Le club a argué quitter la compétition de la Linafoot pour se concentrer à la 57e édition de la Coupe du Congo afin de conserver le trophée et s'octroyer une place qualificative en Coupe de la Confédération.

Le DCMP et le Tout-Puissant Mazembe de Lubumbashi, programmé le 22 juin au stade des Martyrs de Kinshasa, n'a plus eu lieu. Ça devrait être un match comptant pour la 19e journée de la 27e édition du championnat de la Ligue nationale de football (Linafoot) - Ligue 1. Et c'est une première en République démocratique du Congo, le club vert et blanc de la capitale, hôte de la compétition, n'a plus que déclaré forfait. Le DCMP s'est retiré du championnat national pour se concentrer à la 57e édition de la Coupe du Congo de football. Dans la correspondance adressée à la commission de gestion de la Linafoot, le DCMP dit : « Nous avons l'insigne honneur de vous informer que notre engagement à la 57e édition Coupe du Congo ne nous permet plus de poursuivre avec le championnat Vodacom Ligue 1 Manche Aller ».

Mazembe avait fait le déplacement de Lubumbashi vers Kinshasa en perspective de cette rencontre. Mais les Corbeaux de Lubumbashi vont repartir dans le Haut-Katanga



DCMP de Kinshasa

avec les trois points de la victoire acquis sur tapis vert. Cela est d'autant bénéfique pour le club noir et blanc de Lubumbashi qui termine quasiment le championnat avec 51 points après 19 rencontres jouées. En effet, la dérogation accordée par le ministre pour la prolon-

gation de la saison sportive arrive bientôt à terme, et la manche retour du 27e championnat national de football ne pourra certainement pas avoir lieu. La compétition a été arrêtée pendant trois mois à cause des difficultés de transport des équipes à travers le pays.

Mazembe, qui n'est plus champion du Congo de la 26e édition après la sentence motivée du Tribunal arbitral du sport rendu récemment au sujet du dossier Zao Matutala (la Linafoot ayant officiellement déclaré V.Club champion du Congo), récupère virtuellement donc le titre après cette victoire sur tapis vert, en attendant l'homologation du classement de l'organisateur du championnat. Quant au DCMP, l'équipe se recentre sur la 57e édition de

la Coupe du Congo. Et les Immaculés se présentent en favori pour conserver le sacre. Après avoir battu par forfait la formation de Mbongo Sport de Mbuji-Mayi - qui n'a pas pu faire le voyage pour Kinshasa où se joue la phase finale -, DCMP a, en deuxième rencontre, renvoyé aux études la formation d'AC Lignes Maritimes du Congo (LMC) par dix buts à zéro, pour accéder en demi-finale de cette compétition.

Martin Engimo

« Nous avons l'insigne honneur de vous informer que notre engagement à la 57e édition Coupe du Congo ne nous permet plus de poursuivre avec le championnat Vodacom Ligue 1 Manche Aller »

CLASSEMENT FIFA

La RDC à la 72e position en juin

La Fifa a actualisé récemment son classement mensuel des pays pour le mois de juin. Et à y jeter un coup d'œil, la République démocratique du Congo (RDC) est mal en poing dans ce ranking. En effet, les contre-performances des Léopards ont eu une incidence logique sur le classement.

Le pays du ballon d'or africain 1973 Bwanga Tshimen est actuellement 72e au rang mondial et 14e en Afrique, après avoir perdu plusieurs places. En fait, déjà la RDC s'est arrêtée au barrage de la Coupe du monde Qatar 2022 en mars dernier. Et en mai dernier, les Léopards ont successivement perdu les deux premières journées des éliminatoires de la Coupe d'Afrique des nations Côte d'Ivoire 2023, face aux Panthères du Gabon à Kinshasa, et contre les Crocodiles du Nil du Soudan à Khartoum.

La RDC est actuellement dernière de son groupe avec zéro point derrière la Mauritanie, le Gabon et le Soudan. Deux autres prochaines journées des éliminatoires sont prévus



Les Léopards de la RDC.

en septembre prochain, alors que le ministre des Sports, Serge Chembo Nkonde, a adressé un préavis de résiliation de contrat au sélectionneur argentin des Léopards, Hector Cuper, tout en demandant à la Fédération congolaise de football association (Fécifa) de prendre des dispositions pour gérer la vacance du poste du sélectionneur des Léopards déjà laissé libre. La réorganisation du football congolais est sur toutes les lèvres et dans quasiment toutes les analyses sur le sport roi du Congo Kinshasa. Les élections à la Fécifa sont attendues avec impatience, pour l'avènement d'un nouveau groupe d'individus devant gérer le football national. Wait and see.

M.E.

COOPÉRATION

Les pays des Brics appelés à construire une communauté mondiale de sécurité pour tous

Le président chinois, Xi Jinping, a appelé, le 23 juin, à l'ouverture de la réunion des ministres des Affaires étrangères des Brics, les pays membres à travailler ensemble pour construire une communauté mondiale de sécurité pour tous.

« La paix et le développement restent le thème immuable de l'époque, l'aspiration des peuples de tous les pays pour qu'une vie meilleure reste inchangée, et la mission historique de la communauté internationale de poursuivre la solidarité et la coopération gagnant-gagnant reste identique », a déclaré le président chinois. Selon lui, les impacts des changements majeurs et d'une pandémie inédite de la covid-19 se conjuguent et les facteurs d'instabilité, d'incertitude et d'insécurité augmentent au niveau mondial.

En tant que force positive, inspirante et constructive au sein de la communauté internationale, les pays des Brics, a-t-il indiqué, doivent raffermir leur conviction, braver les tempêtes en prenant des mesures concrètes pour promouvoir la paix et le développement, défendre l'équité, la justice et prôner la démocratie et la liberté.

Xi Jinping a, par ailleurs, souligné que l'histoire et la réalité actuelle enseignent que la recherche de



Xi Jinping prononçant son discours par liaison vidéo /Xinhua

sa propre sécurité au détriment de celle des autres accentueraient les tensions et de nouveaux risques.

Pour promouvoir la sécurité commune dans le monde, la Chine a lancé l'initiative de sé-

curité mondiale. L'objectif est notamment pour les pays du Brics de renforcer la confiance politique mutuelle et la coopération en matière de sécurité, à travers la coordination étroite sur les grandes questions internatio-

nales et régionales.

Au regard du contexte international actuel, cet objectif n'est possible que si la communauté internationale tient compte des intérêts fondamentaux et des

préoccupations majeures de chacun à respecter la souveraineté, la sécurité et les intérêts de développement propres à chaque Etat.

Pour ce faire, le président chinois a exhorté les Etats membres des Brics à s'opposer à l'hégémonie et à la politique de puissance, rejeter la mentalité de la guerre froide et la confrontation des blocs, ainsi que travailler ensemble à la construction d'une communauté mondiale de sécurité pour tous. Il a rappelé que le développement est une tâche commune pour les marchés émergents et les pays en développement.

En outre, face aux risques et défis actuels, Xi Jinping a estimé qu'il est plus que jamais important pour les marchés émergents et les pays en développement de renforcer la solidarité et la coopération, afin d'accroître la compréhension et la confiance mutuelles pour contribuer davantage à la noble vision de la construction d'une communauté de destin pour l'humanité.

Guy-Gervais Kitina avec Xinhua



AVIS À MANIFESTATION D'INTÉRÊT
(SERVICES DE CONSULTANTS-FIRMES)
MINISTÈRE DE L'ECONOMIE, DU PLAN, DE LA STATISTIQUE ET DE L'INTEGRATION REGIONALE,
Projet de Développement Intégré des Chaines de Valeurs Agricoles au Congo
(PRODIVAC)



AMI N° 017-PPM /MEPSIR/UCP-PRODIVAC 2021 pour le recrutement de trois (03) cabinets de Consultants chargés de réaliser les études techniques et architecturales ainsi que le contrôle et la surveillance des travaux de construction des infrastructures socio-économiques de base, dans les Départements de la Bouenza, du Pool et des Plateaux.

Secteur : Agriculture
Référence de l'accord de financement : Prêt FAD 2000200004602
N° d'identification du Projet : P-CG-A0-002

1. Le Gouvernement de la République du Congo a reçu un financement du Fonds Africain de Développement (FAD) afin de couvrir le coût du Projet de Développement Intégré des Chaines de valeurs Agricoles au Congo « PRODIVAC », et a l'intention d'utiliser une partie des sommes accordées au titre de ce Prêt pour financer le contrat de services de trois (03) cabinets de consultants de réaliser les études techniques et architecturales (phase 1), ainsi que le contrôle et surveillance des travaux (en phase 2) d'infrastructures socio-économiques de base, dans les Départements de la Bouenza, du Pool et des Plateaux ».

Les services prévus au titre de chaque contrat (suivant chaque lot) comprennent en première phase : les études socio-économiques, techniques et architecturales. Il s'agit entre autres de procéder aux études techniques et architecturales : (i) Consulter les parties bénéficiaires sur leurs besoins; (ii) localiser les lieux d'implantation des magasins. (iii) concevoir et retenir la proposition architecturale la plus opportune, pertinente et significative tant du point de vue de la fonction que de la forme et de la structure des ouvrages; (iv) mener les études de sol par un laboratoire approprié et procéder aux calculs des structures; (v) développer des plans d'aménagement intérieur afin de préciser les installations relatives des différents équipements et leur incorporation judi-

cieuse dans l'intérieure et l'extérieure du bâtiment à travers l'Avant-Projet Sommaire (APS); (vi) déterminer les prix unitaires réalistes tenant compte de la provenance des matériaux rendus chantier, de l'importance des travaux à réaliser et des normes standards en la matière à travers l'Avant-Projet Détaillé (ADP); (vii) établir le devis confidentiel; (viii) établir le cahier des prescriptions techniques inhérent au Dossier d'Appel d'Offres « DAO »; (ix) participer à l'évaluation des offres et recommandation d'attribution, en qualité de consultant-observateur technique.

Cette phase se déroulera à Brazzaville, ainsi que sur les zones d'interventions du projet concernées par l'aménagement d'infrastructures socio-économiques de base, dans les Départements de la Bouenza (lot 1), du Pool et des Plateaux » pour une durée entre trente à quarante-cinq (30 à 45) jours, non compris la période de validation des rapports (livrables) et de participation en qualité d'expert-observateur, de l'évaluation des offres.

La deuxième phase concernera (ii) la supervision hebdomadaire des travaux afin d'assurer le contrôle qualité des matériaux, de vérifier la conformité des ouvrages aux plans d'architectures, ainsi que le respect des règles de l'art et les questions d'impact environnementales et sociales.

Cette phase se déroulera à Brazzaville, ainsi que sur les chantiers du projet concernées par l'aménagement d'infrastructures socio-économiques de base, dans les Départements de

la Bouenza, du Pool et des Plateaux » pour une durée entre trente à douze (12) mois, à partir du démarrage des travaux. Voir les Termes de Références pour plus d'informations.

2. L'Unité de Coordination du projet PRODIVAC, ci-après dénommée « l'Organe d'Exécution, (OE) en sigle » invite les Consultants (firmes) à présenter leur candidature en vue de fournir les services décrits ci-dessus. Les Consultants intéressés doivent produire les informations sur leur capacité et expérience démontrant qu'ils sont qualifiés pour les prestations susmentionnées (documentation, référence de prestations similaires, expérience dans des missions semblables, disponibilité de personnel qualifié et expérimenté, etc.). Les consultants peuvent s'associer pour augmenter leurs chances de qualification. L'intérêt manifesté par un consultant n'implique aucune obligation de la part du projet PRODIVAC de le retenir sur la liste restreinte.

3. Les critères d'éligibilité, l'établissement de la liste restreinte et la procédure de sélection se feront conformément à la politique et au Manuel des Opérations de passation des marchés du Groupe de la Banque Africaine de Développement, édition d'Octobre 2015, qui sont disponibles sur le site web de la Banque à l'adresse : <http://www.afdb.org>.

4. Les consultants (firmes) intéressés peuvent obtenir des informations complémentaires (notamment les Termes de références) à l'adresse mentionnée ci-dessus aux jours et heures d'ouverture des bureaux suivantes :

de lundi à vendredi, de 09h00 à 15h00, heure locale (TU+1).

5. Les expressions d'intérêt doivent être rédigées en français et déposées à l'adresse mentionnée ci-dessus au plus tard le 12 Juillet 2022 à 12 h 00, heure locale (TU+1) et porter expressément la mention suivante par lot : « AMI N°018/MEPSIR/UCP-PRODIVAC 2022 : RECRUTEMENT DE TROIS (03) CABINETS DE CONSULTANTS CHARGÉS DE RÉALISER LES ÉTUDES TECHNIQUES ET ARCHITECTURALES, AINSI QUE LE CONTRÔLE ET LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX D'INFRASTRUCTURES SOCIO-ÉCONOMIQUES DE BASE, DANS LES DÉPARTEMENTS DE LA BOUENZA, DU POOL ET DES PLATEAUX » ou transmis par mail en format PDF à l'adresse ci-après :

Unité de Coordination du PRODIVAC

À l'attention de : Monsieur le Coordonnateur du PRODIVAC

N° 13 de la rue Duplex, secteur Blanche Gomez Brazzaville-Congo
Tél : (242) 04 464 31 31 / 06 612 76 84 /
E-mails : prodivaccongo@gmail.com /
pat.2016.otonghos@gmail.com.

Fait à Brazzaville, le 23 Juin 2022

Le Coordonnateur du PRODIVAC

Benoît NGAYOU

**COMMUNIQUÉ DE PRESSE****LE GROUPE NSIA FINALISE L'ACQUISITION DES FILIALES
SANLAM VIE TOGO & VIE GABON ET
SANLAM NON-VIE CONGO & GUINÉE**

Abidjan le 15 juin 2022- Le Groupe NSIA confirme la prise de contrôle effective des quatre filiales du Groupe Sanlam suite à l'opération d'acquisition annoncée en septembre 2021.

L'opération de prise de contrôle a été autorisée par les différentes instances de tutelle de la CIMA, de la CEMAC et de la Banque Centrale de la République de Guinée.

Le dénouement est intervenu le Mercredi 15 Juin 2022 avec la tenue des Assemblées Générales et des Conseils d'Administration des filiales du Groupe Sanlam devenues filiales du Groupe NSIA.

Cette acquisition traduit la volonté et l'ambition du Groupe NSIA de développer et d'étendre son pôle assurances en Afrique de l'Ouest et Centrale.

Pour M. Jean Kacou DIAGOU, Président du Groupe NSIA, « La reprise de ces quatre filiales du Groupe Sanlam est une étape importante pour le pôle Assurance. Le Groupe NSIA doit poursuivre son développement et consolider sa position d'acteur clé du marché assurantiel dans la sous-région où il jouit déjà d'une diversification géographique enviable, avec une présence dans 12 pays de l'Afrique de l'Ouest et Centrale, francophone, anglophone et lusophone, au Bénin, au Cameroun, au Congo, en Côte d'Ivoire, au Gabon, au Ghana, en Guinée, en Guinée-Bissau, au Mali, au Nigéria, au Sénégal et au Togo.

« Cette opération ouvre des opportunités à nos nouveaux partenaires qui découvrirons des produits et services d'assurance de qualité. Nous avons pris toutes les dispositions afin d'assurer l'intégration de l'ensemble du personnel et une prise en charge réussie de la clientèle », conclut Mme Dominique Diagou épouse Ehilé, Directeur Général Adjoint Groupe – Pôle Assurances.

* * * * *

À propos du Groupe NSIA

Le Groupe NSIA est un Groupe de services financiers qui intègre des produits et services bancaires et d'assurances. Le Groupe NSIA, est fort de 3 Banques, 3 succursales bancaires, 20 Compagnies d'Assurances, 1 Société de Gestion et d'Intermédiation (SGI), 1 Société de Gestion des OPCVM, 1 société Immobilière, 1 société de courtage en réassurance, et 1 Fondation. Il compte près de 3 000 employés.

Contacts Presse**Marie-Thérèse BOUA N'GUESSAN****Directeur RH et Communication Groupe**

Tél. : (225) 27 20 31 98 25

NSIA, le vrai visage de l'assurance et de la banque.Email : info@groupensia.com - Site : www.groupensia.com

SANTÉ

L'OMS fait pression pour limiter le pouvoir des CDC en Afrique

Une quarantaine de ministres africains de la Santé s'est réunie pour discuter des amendements aux statuts des Centres africains de contrôle et de prévention (CDC) des maladies qui leur donneraient plus d'autonomie.

Au cours des discussions, qui se sont déroulées à huis clos à Addis-Abeba, en Ethiopie, une douzaine de ministres a appelé à la maîtrise de l'indépendance des CDC, faisant écho aux points soulevés par le Bureau régional de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) pour l'Afrique. Des sources proches de ces discussions ont fait référence à la distribution d'une note d'information écrite aux ministres comme faisant du « lobbying » des Nations unies sur un processus de l'Union africaine (UA), et si elle réussissait, bloquerait la réforme du CDC Afrique et saperait sa capacité à répondre aux crises sanitaires et à prévenir les pandémies. Les changements suggérés constitueront un « arrangement sans précédent » qui nécessite « plus de discussions, une analyse plus approfondie et une pleine prise en compte de ses implications », a déclaré un porte-parole de l'OMS. Lancé en 2017, Africa CDC s'est fait connaître pour son leadership pendant la pandémie de covid-19. En février, les chefs d'État ont approuvé les efforts visant à l'élever d'une institution technique spécialisée à une agence de santé publique avec plus d'autonomie. Cette mesure

lui permettrait de se mobiliser et de réagir rapidement aux crises, éliminant ainsi les frais bureaucratiques qui entraînent des retards et des restrictions. Mais l'actualisation de ces changements est un processus continu en plusieurs étapes au sein de l'UA.

Maîtriser l'indépendance du CDC en Afrique

Les bureaux de pays de l'OMS ont informé les ministres de la Santé de leur position. En premier point, l'OMS s'est opposée à l'octroi aux CDC africains du pouvoir de déclarer des urgences sanitaires régionales pour le continent. Il est dans « l'intérêt des États membres et de tous les pays africains que davantage de discussions aient lieu avant qu'une décision finale ne soit prise concernant le pouvoir des CDC africains de déclarer l'urgence de santé publique de sécurité continentale », a écrit l'OMS. En vertu du Règlement sanitaire international (RSI) existant et au rôle mandaté de l'OMS, son directeur général, Tedros Adhanom Ghebreyesus, peut déclarer une « urgence de santé publique de portée internationale ». Le fait que le CDC Afrique déclare également des urgences sani-

taires pourrait semer la confusion entre les pays, a poursuivi l'OMS, et pourrait conduire à des « rôles dupliqués ». Les États membres « ne sont pas largement favorables » aux déclarations d'urgence régionales et que celles-ci pourraient présenter un « risque associé important » pour les voyages et le commerce internationaux, selon l'OMS.

Le document demandait également que deux des bureaux régionaux de l'OMS soient représentés au conseil d'administration du CDC Afrique, de préférence un siège pour son Bureau régional pour l'Afrique et un autre pour son Bureau régional pour la Méditerranée orientale, soulignant la nécessité de ces sièges pour « renforcer la coordination » entre l'OMS et les CDC Afrique. Or, placer l'OMS au conseil d'administration ne serait pas un arrangement réciproque. Le CDC Afrique n'étant pas membre du conseil d'administration de l'OMS, pas plus que des entités telles que l'Union européenne, mais l'Union africaine (UA) assiste à son assemblée générale en tant qu'observateur. L'UA et le CDC Afrique sont en mesure de prendre la parole pour parler des décisions clés, selon un porte-parole de l'OMS.

Le document visait également à limiter le rôle des CDC africains dans la coordination des urgences sanitaires. « Une telle coordination mondiale de la préparation et de la réponse aux situations d'urgence sanitaire est actuellement menée par l'OMS, en vertu du RSI et conformément à la constitution de l'OMS, et tout risque de duplication des rôles doit être abordé », indique le document.

« Perturbation volontaire »

Africa CDC a travaillé à restructurer l'architecture de la santé sur le continent dans ce qu'il a caractérisé comme un « nouvel ordre de santé publique », qui appelle à un rôle fort joué par les autorités régionales de santé publique dans l'orientation des priorités et des partenariats « respectueux », entre autres ambitions. Si les ministres privent le CDC Afrique de la capacité de déclarer des urgences et de coordonner les réponses, ils auront réduit sa capacité à mobiliser des ressources et à répondre aux crises sanitaires, a déclaré une source proche des discussions. L'indépendance nouvellement frappée « ne signifie rien » sans ces capacités, selon lui, ajoutant qu'il n'y a pas de restrictions juridiques internationales

sur l'Afrique CDC déclarant des urgences et que le continent serait mieux équipé que l'OMS pour signaler rapidement ses propres urgences. « C'est tuer une organisation, sans la tuer. S'il n'est pas en mesure de coordonner, alors que fait le CDC Afrique ? », a demandé la source. « C'est très sournois et extrêmement perturbateur pour le programme de sécurité sanitaire sur le continent », a indiqué la source.

La source a qualifié le briefing de l'OMS d'« hostile » et de « perturbation délibérée » d'un processus de l'UA par l'Organisation des Nations unies, ainsi que d'un dépassement du mandat de l'OMS. Une deuxième source proche du dossier a déclaré que les points de la note d'information sont « quelque peu malhonnêtes » parce que lors de l'Assemblée mondiale de la santé en mai, l'OMS a accéléré un processus de réforme du RSI dirigé par les États-Unis, « qui est le même fondement qui, selon eux, ne doit pas être sapé » dans le briefing aux ministres africains de la santé. L'OMS est disposée à réformer les structures de sa propre organisation, mais pas celles du CDC Afrique, a déclaré la personne.

Noël Ndong

ORGANISATION MONDIALE DU COMMERCE

Un lot d'accords « sans précédent »

Un accord a été conclu à Genève, en Suisse, sur la pêche, les levées des brevets sur les vaccins anti-covid et la sécurité alimentaire, à l'issue de la douzième conférence ministérielle de l'Organisation mondiale du commerce (OMC).

L'OMS a souligné qu'il s'agit d'un « ensemble de résultats sans précédent ». Un paquet de mesures a été enregistré lors de la rencontre qui a regroupé 164 membres de l'organisation. Parmi ces mesures, la suppression de subventions à la pêche; la levée temporaire des brevets sur les vaccins anti-covid; l'insécurité alimentaire et l'agriculture, etc. « Le commerce fait partie de la solution aux crises de notre temps », a déclaré la directrice générale l'OMC, Ngozi Okonjo-Iweala, persuadée que cette organisation « peut et doit faire plus pour aider le monde à répondre à la pandémie, à relever les

défis environnementaux et à favoriser une plus grande inclusion socio-économique ». Ces « négociations menées sans relâche » par les délégations ont abouti au « paquet de Genève », qui contient une série de « décisions sans précédent ».

Ngozi Okonjo-Iweala a poursuivi que « l'ensemble de résultats de Genève vient confirmer l'importance historique de l'OMC. Cela met en exergue le rôle important de l'OMC dans la recherche de solutions aux problèmes les plus pressants du monde, en particulier au moment où il est capital de trouver des solutions mondiales ». Parmi le paquet adopté, fi-

gure cette déclaration ministérielle sur la réponse d'urgence à l'insécurité alimentaire, qui souligne l'importance « de ne pas imposer de prohibitions ou de restrictions à l'exportation », et un texte protégeant les achats de nourriture du Programme alimentaire mondial (PAM). L'OMC a appelé à ne pas imposer « des prohibitions ou de restrictions à l'exportation sur les produits alimentaires achetés à des fins humanitaires non commerciales par le PAM ».

La lutte contre la covid-19 et la propriété intellectuelle

L'autre annonce a porté sur

la réponse de l'OMC à la pandémie de covid-19 et la préparation aux pandémies futures. Les États membres se sont accordés sur la facilitation du commerce des biens médicaux nécessaires à la lutte contre les pandémies. « L'ensemble des accords auxquels vous êtes parvenus fera une différence dans la vie des gens partout dans le monde. Les résultats démontrent que l'OMC est, en fait, capable de répondre aux urgences de notre temps », a ajouté Ngozi Okonjo-Iweala.

Les espoirs du « paquet de Genève »

L'autre décision liée aux le-

çons de la pandémie de covid-19 est l'accord sur les aspects des droits de propriété intellectuelle qui touchent au commerce.

Il s'agit de l'adoption d'une levée temporaire des brevets protégeant les vaccins anti-covid destinés aux pays en développement. Pour l'OMC, l'adoption de ces accords montre au monde que ses membres peuvent

« se réunir, par-delà les lignes de faille géopolitiques, pour s'attaquer aux problèmes des biens communs mondiaux et pour renforcer et revigorer cette institution ».

N.Nd.



AVIS D'APPEL D'OFFRES

ACQUISITION, INSTALLATION ET CONFIGURATION DES EQUIPEMENTS BUREAUTIQUES DU MINISTERE DES AFFAIRES SOCIALES ET DE L'ACTION HUMANITAIRE ET DES SERVICES DECONCENTRES

Date : 21 Juin 2022 / Projet : Telema / AO n° : 001/2022/MASAH-UCP

1. Le Ministère des Affaires Sociales et de l'Action Humanitaire a obtenu un financement de l'Agence française de Développement (AFD), en vue de financer le projet d'appui à l'inclusion productive des populations vulnérables en République du Congo - TELEMA, et se propose d'utiliser une partie des fonds pour effectuer des paiements au titre de l'acquisition, l'installation et la configuration d'équipements bureautiques au Ministère et dans les services déconcentrés à Brazzaville, Pointe Noire et dans le Pool.

2. L'unité de coordination du projet Telema sollicite des offres sous pli fermé de la part de soumissionnaires intéressés pour fournir les équipements et prestations listés dans les spécifications du présent appel d'offres.

3. Les soumissionnaires intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la coordination du projet Telema au Ministère des Affaires Sociales et de l'Action Humanitaire (derrière le Commissariat Central), Téléphone : (+242) 06 975 84 98 / 05 558 89 93, Email : telema@affaires-sociale.gouv.cg de 09h00 à 14h00.

4. Les soumissionnaires intéressés peuvent obtenir les Documents d'Appel d'Offres complets en langue française directement ou en formulant une demande écrite à l'adresse mentionnée ci-dessus contre un paiement non remboursable de « Cinquante Mille (50 000) Francs FCFA » auprès de la Direction Générale des Affaires Sociales à l'adresse ci-dessus citée. Le paiement devra être effectué en espèces auprès de la comptable du projet TELEMA.

5. Les Instructions aux Soumissionnaires et les Cahiers des Clauses Administratives et Générales sont ceux du Dossier Type d'Appel d'Offres pour Marchés de Fourniture de l'Agence Française de Développement.

6. Les offres devront être soumises à l'adresse ci-dessus au plus tard le 16 août 2022 à 14h00. Les Offres doivent comprendre une garantie d'offre de « Un million trente-quatre mille deux cent cinquante (1 034 250) FCFA » sous forme de caution bancaire, délivrée par une banque agréée en République du Congo par la Commission Bancaire d'Afrique Centrale (COBAC). Les offres reçues après le délai fixé ci-dessus seront rejetées.

7. Les offres devront demeurer valides pendant une durée de 120 jours calendaires à compter de la date limite de soumission.

8. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires qui le souhaitent à l'adresse ci-dessus le 17 août 2022 à 10h00.

Fait à Brazzaville, le 21 Juin 2022

Directeur Général des Affaires Sociales,
Coordonnateur du projet Telema
Christian Roch MABIALA



ECOLE DE MANAGEMENT
OSEZ L'EXCELLENCE

Groupe ISM, leader et pionnier de la formation en Afrique de l'Ouest !

Management - Commerce international - Gestion - Finance - RH - Agrobusiness - Audit - Contrôle de Gestion
Communication et Événementiel - Management de la Qualité - logistique - Management du Sport
Créativité - Vente et Relation client - Banque - Assurance - Programme grande école - Management hôtelier
Management aéronautique et aéroportuaire - Management Énergie : Pétrole et Gaz
Environnement et Développement durable

☎ +225 33 848 74 77 ✉ info@ism-afka.sn 📍 +225 76 224 19 40 🌐 www.groupeism.fr

INSCRIPTIONS
OUVERTES !

30 ans



OUVERTURE DES LIGNES

ETOUMBI - KELLE & ETOUMBI - MBOMO!!
après une interruption momentanée de la ligne
Etoumbi - Kelle, votre transporteur vous annonce
sa relance et l'ouverture du tronçon Etoumbi - Mbomo

**Désormais
voyagez
JUSQU'À
MBOMO!!**

**Brazzaville
ETOUMBI - KELLE**
tous les

MARDIS

SAMEDIS



**Brazzaville
ETOUMBI - MBOMO**
tous les

JEUDIS

www.oceandunord.com
contact@oceandunord.com

Phones: 05 728 88 33/ 06 587 44 60

Direction Brazzaville: 01, rue Ango av de la tsiémé Mikalou.

COOPÉRATION

Anatole Collinet Makosso achève son séjour de travail à Bruxelles

Mettant à profit son invitation à la 15^e édition des Journées européennes du développement à Bruxelles, le chef du gouvernement congolais a multiplié ses entrevues de coopération bilatérales. Pour son dernier jour, il a axé ses entretiens vers les représentants parlementaires et politiques belges.

L'agenda de travail du Premier ministre démarrait, le 22 juin, au Parlement fédéral de Belgique, où il s'est entretenu successivement avec Sabine Laruelle, ancienne présidente du Sénat, en lieu et place de la présidente actuelle, Stéphanie D'Hose, empêchée, et Eliane Tilieux, présidente de la Chambre.

Au Palais de la Nation, auprès de ces deux personnalités, le Premier ministre a évoqué, entre autres sujets, la réflexion à mener comme palliatif à l'arrêt de certaines activités quotidiennes des peuples autochtones dans l'écosystème du Bassin du Congo, poumon écologique qui mérite une attention particulière. Il a également évoqué les questions du genre avec un accent particulier sur l'intégration de la femme dans le giron politique congolais et sa place au sein du gouvernement et du parlement.

« Mon bonheur est grand d'être reçu dans la Chambre des représentants et cela vaut bien pour le député que je suis appelé à renégocier les suffrages populaires dans deux semaines dans mon pays », a écrit le Premier ministre sur l'un des deux livres d'or qui lui ont été présentés.

En intermède de milieu de journée, Anatole Collinet Makosso a eu à répondre aux questions des journalistes Patrick Ndungidi des « Dépêches de Brazzaville », Jean Boole et Mona Mpenbele, présentatrice de l'émission « Afrika Europa » de la télévision en ligne Afrikavision Media du parlement européen. Le Premier ministre a répondu sans aucun détour aux questions d'actualité, tant au niveau national qu'international, allant des discussions des partenaires bilatéraux en ce qui concerne le Fonds monétaire international, la position de l'Afrique sur la guerre en Ukraine ou sur



Le Premier ministre congolais, Anatole Collinet Makosso, lors de la signature de l'un des deux livres d'or au Parlement belge, à Bruxelles, le 22 juin 2022

le conflit de la sous-région opposant les pays frères, la République démocratique du Congo (RDC) au Rwanda ou la guerre en Ukraine.

« Nous sommes un des rares pays à ne pas avoir de conflits frontaliers... Tous les contentieux se règlent par le dialogue, y compris même lorsque nous avons des crises au niveau interne », a expliqué le chef du gouvernement. A

propos du conflit de la sous-région, la médiation est en place et le Congo, donnant la priorité au dialogue, mène un travail de facilitation aux bons soins du chef de l'Etat? Denis Sassou N'Guessou.

Au sortir de cette émission, à quelques encablures du siège de la Commission européenne, a succédé la rencontre avec Josep Borrell Fontelles, haut représentant aux affaires étrangères et à la sécu-

rité avec rang de vice-président de l'Union européenne. Outre la diplomatie, l'échange de points de vue a permis d'évoquer la situation dans l'Est de la RDC. La position du Congo demeure celle de l'instauration d'un dialogue.

En fin d'après-midi, au Palais d'Egmont, une réunion bilatérale avec David Clarinval, vice-Premier ministre des Petites et moyennes entreprises, de l'Agriculture et du Commerce Extérieur, a permis à Anatole Collinet Makosso et sa délégation gouvernementale de passer en revue la coopération actuelle entre le Congo et la Belgique. Les ministres présents ont présenté les atouts dans le domaine des produits miniers et ont surtout mis un accent particulier sur des projets porteurs dans le domaine du bois.

Il était aussi temps de remettre au goût du jour les promesses occasionnées par la mission économique et commerciale belge qui avait séjourné au Congo, du 4 au 11 octobre 2019. Cette mission avait pour but non seulement de s'imprégner des opportunités d'investissement dans plusieurs domaines, mais aussi de conclure éventuellement des partenariats publics-privés ou privés-privés.

Ce qui a fait dire à David Clarinval que le Congo et la Belgique ont en ligne de mire des « perspectives positives ». Après de tels échanges, puisque les secteurs d'activité ont été déjà retenus, il faudrait les augmenter, les accroître et les fructifier.

Marie Alfred Ngoma

LÉGISLATIVES 2022

La campagne électorale s'ouvre ce 24 juin

La campagne électorale comptant pour les élections législatives et locales des 4 et 10 juillet s'ouvre ce vendredi sur toute l'étendue du territoire national pour se refermer le 8 juillet.

Pour les législatives, ils sont près de 2 000 candidats à disputer les 151 sièges de l'Assemblée nationale. En raison du vote par anticipation des éléments de la force publique, le 4 juillet, les différents acteurs marqueront une pose le 2 juillet pour ne répondre la campagne que le 5 juillet.

Dans sa communication aux dirigeants des partis politiques, le 23 juin au Palais des congrès, le ministre de l'Administration du territoire, de la Décentralisation et du Développement local, Guy Georges Mbacka, a rappelé quelques dispositions de la loi électorale. « Comme vous êtes informés, la campagne officielle pour ce double scrutin s'ouvre ce 24 juin. On peut donc dire que tous les candidats sont sur les starting-blocks, prêts à se lancer dans la compétition électorale. Cette compétition que nous

souhaitons en être véritablement une sera placée sous la supervision d'un arbitre infailible, un arbitre qui a été choisi en fonction de son impartialité avérée : j'ai cité la loi n°9-2001 du 10 décembre 2001 portant la loi électorale, modifiée et complétée par d'autres lois subséquentes », a rappelé le ministre.

Selon lui, ces élections couplées sont encadrées par des textes juridiques garantissant une égalité de chances à tous les candidats. Pour ce faire, le gouvernement a pris, a-t-il poursuivi, des dispositions nécessaires pour que les législatives et locales prochaines se déroulent dans la paix et la transparence. Tout ceci en se référant aux certaines recommandations de la concertation politique d'Owando.

« Nous en appelons à votre sens de responsabilité et à



Les dirigeants des partis politiques/Adiac toutes autres considérations », a conclu le ministre Guy Georges Mbacka.

Parfait Wilfried Douniama

vos esprit citoyen pour un strict respect des règles de jeu de cette compétition électorale, afin de consolider notre

jeune démocratie et, par-delà, l'unité nationale. Pour ce faire, nous vous exhortons à placer le Congo au-dessus de

AVIS A MANIFESTATION D'INTERÊTS N°002/PSTAT /22 RECRUTEMENT D'UN SPECIALISTE EN SAUVEGARDE ENVIRONNEMENTALE ET SOCIALE DU PROJET DE RENFORCEMENT DES CAPACITES EN STATISTIQUES (PSTAT)

1. Le Gouvernement de la République du Congo a reçu un financement additionnel de la Banque Internationale pour la Reconstruction et le Développement (BIRD) pour la poursuite de la mise en œuvre des activités du « Projet de Renforcement des Capacités en Statistiques (PSTAT) », et a l'intention d'utiliser une partie du montant de ce financement pour effectuer les paiements au titre du contrat suivant : « recrutement d'un spécialiste en sauvegarde environnementale et sociale ».

2. Les services au titre de ce contrat sont essentiellement :

- S'assurer de la prise en compte des questions environnementales et sociales dans le processus de mise en œuvre du PSTAT et ce conformément à son cadre de gestion environnemental et social (CGES) et à son cadre de politique de réinstallation (CPR) et leurs outils associés, notamment la notice d'impact environnemental et social (NIES) et le plan succinct de réinstallation (PSR). Il prendra toutes les dispositions pour assurer l'élaboration des documents y afférents afin d'éviter les impacts environnementaux et sociaux négatifs, les conflits avec les populations impactées ainsi que de la durabilité des actions menées ;
- Veiller à la mise en œuvre des politiques opérationnelles de sauvegarde de la Banque mondiale déclenchées dans le cadre du PSTAT, en particulier en ce qui concerne la réduction des impacts environnementaux et sociaux négatifs potentiels, pouvant résulter des travaux de construction du complexe de l'institut national de la statistique et du centre d'application de la statistique et de la planification (INS-CASP), de déplacements et restrictions d'accès à la terre et autres.
- Assurer le suivi des actions mises en place en concertation, notamment avec les experts chargés de la sauvegarde à la Banque mondiale, ainsi que le rapportage et l'appui aux mesures environnementales et sociales mises en œuvre.

A ce titre, l'expert sera en permanence sur le terrain d'intervention du projet et il aura pour mission de :

- Aider à identifier anticiper, et résoudre les problèmes environnementaux et sociaux potentiels pouvant

apparaître dans la zone d'intervention du projet ;

- S'assurer que le dispositif de gestion de l'information permettant de produire les rapports de suivi des mesures de sauvegarde dans les domaines environnemental et social est opérationnel ;
- Apporter son appui au processus d'élaboration des évaluations environnementales et sociales, en particulier en ce qui concerne les consultations nationales ;
- Rendre compte dans les rapports trimestriels, du suivi-évaluation, de la gestion de l'impact environnemental et social du projet ;
- Participer à la préparation et aux missions de supervision interne et externe et prendre les dispositions nécessaires pour la mise en œuvre de leurs recommandations ;
- Contribuer aux évaluations et analyses des impacts environnementaux et sociaux, à la collecte des données et au rapportage des impacts des interventions menées par le PSTAT ;
- Conseiller et appuyer les activités de communication et de concertation mises en place avec la société civile au niveau national comme au niveau local (site) ;
- Participer à la conception, l'organisation l'alimentation et la mise à jour de la base de données environnementales et sociales en coordination avec les experts en communication, en suivi-évaluation et le reste de l'équipe du PSTAT ;
- S'assurer de l'application des mesures d'atténuation et de sauvegarde environnementale et sociale du projet en étroite collaboration avec toutes les parties prenantes ;
- Participer à la conception, la mise en œuvre et la révision du mécanisme de gestion des plaintes et recours en collaboration étroite avec l'expert en suivi-évaluation ;
- Effectuer toutes autres tâches qui peuvent lui être demandées par le Coordonnateur du PSTAT.

3. L'Unité de coordination du Projet de Renforcement des Capacités en Statistiques (PSTAT) invite les personnes intéressées à présenter leur candidature en vue de fournir les services décrits ci-dessus. Elles doivent produire les informations sur leur capacité et

expérience démontrant qu'elles sont qualifiées pour les prestations susmentionnées. Le dossier de candidature comprend : (i) une lettre de motivation ne dépassant pas deux pages ; (ii) un curriculum vitae à jour et signé ; (iii) les copies des différents diplômes et autres attestations des formations/stages ; (iv) les copies des prestations similaires et les attestations des services rendus.

4. Profil du candidat

Le candidat devra remplir les critères ci-après :

- Être titulaire d'un diplôme universitaire (Bac + 5 minimum) en sciences environnementales, sciences sociales, sciences économiques ou tout autre domaine assimilable, avec une spécialisation en gestion de l'environnement ;
- Avoir suivi des formations complémentaires dans le domaine de la gestion des impacts environnementaux et sociaux des projets de développement ;
- Posséder une expérience de terrain d'au moins cinq (5) ans dans le domaine de la gestion environnementale et sociale (analyse des impacts environnementaux et sociaux, suivi environnemental et social, suivi des indicateurs, etc.), dans la mise en œuvre des mesures de sauvegardes environnementales et sociales de la Banque mondiale ;
- Expérience opérationnelle d'au moins 3 ans en directives et politiques opérationnelles de sauvegarde environnementale et sociale des bailleurs de fonds et de préférence la Banque mondiale ;
- Connaissance des nouveaux critères de performance de la Banque mondiale en matière de sauvegardes environnementale et sociale et des évaluations environnementales et sociales ;
- Posséder une expérience dans la prévention et le règlement des conflits dans le cadre des projets environnementaux et/ou de développement rural ;
- Posséder une expérience dans les domaines de la sensibilisation et de la formation liés à la mise en œuvre des activités des projets de développement ;
- Disposer d'une expérience dans l'élaboration des

études environnementales et sociales stratégiques sera un atout ;

- Bonne connaissance en informatique (Word, Excel, base de données, power point...);
- Bonne aptitude dans le travail en équipe pluridisciplinaire et sous pression ;
- Bonne maîtrise orale et écrite du français.

5. La sélection du candidat se fera en accord avec les procédures définies dans le Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'Investissements (FPI) de la Banque Mondiale (version de Juillet 2016, révisée en Novembre 2017 et Août 2018).

6. Les candidats intéressés peuvent obtenir les termes de références de la mission à l'adresse ci-dessous ou par courriel : pstatcongo@gmail.com, de 9 heures à 12 heures et de 14 heures à 16 heures (heures locales) du lundi au vendredi.

7. Les manifestations d'intérêts doivent être écrites en langue française et être déposées à l'adresse ci-dessous ou par courriel au plus tard le vendredi 08 juillet 2022 (à minuit heure locale) et porter clairement la mention du poste sollicité.

8. L'adresse à laquelle, il est fait référence ci-dessus est :

PROJET DE RENFORCEMENT DES CAPACITES EN STATISTIQUES. UNITE DE COORDINATION DU PROJET, À BRAZZAVILLE, DERRIÈRE L'AMBASSADE DES ETATS-UNIS D'AMÉRIQUE AU CONGO, BLOC 1, PARCELLE 70/59 BIS, ARRONDISSEMENT 2 BACONGO
Tél : +242 22 613 31 08
E-Mail : pstatcongo@gmail.com

Fait à Brazzaville le 22 juin 2022

Patrick Valéry ALAKOUA
Coordonnateur du PSTAT

VISITEZ LE MUSÉE GALERIE DU BASSIN DU CONGO

de LUNDI à VENDREDI (9h-17h) et SAMEDI (9h-13h)

Expositions et projections

SCULPTURES

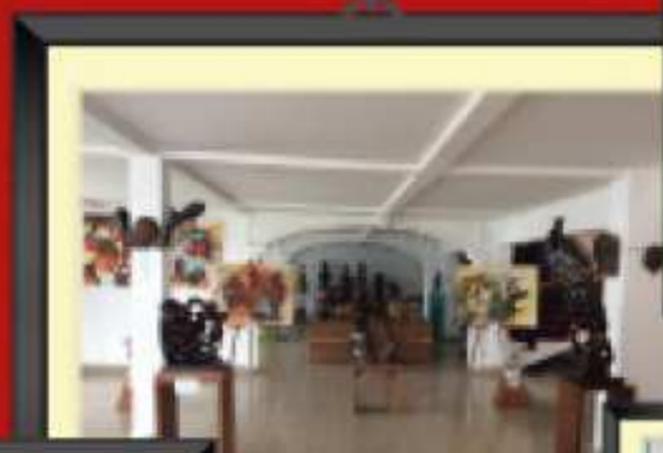
PEINTURES

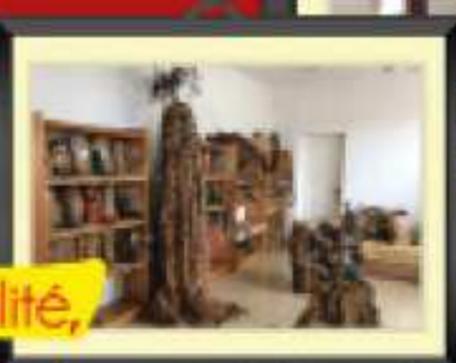
CÉRAMIQUES

MUSIQUE



galerie CONGO







L'art dans sa Généralité,
de la Tradition
à la Modernité

Situé sur 84 Boulevard Denis Sassou Nguesso
Immeuble les manguiers (Mpolla)
dans l'enceinte des Dépêches de Brazzaville

FISCALITÉ

Un nouveau fichier des contribuables disponible dans six mois

Le ministre délégué au Budget, Ludovic Ngatsé, a lancé le 22 juin à Brazzaville, l'opération de recensement et d'actualisation du fichier des contribuables de l'administration fiscale en République du Congo. Le consortium Ernst & Young et GEEPS Consulting, à qui la mission a été confiée, entend réaliser cette mission en six mois.

Le recensement des contribuables est une première dans l'histoire fiscale du Congo, selon le ministre délégué au Budget, est prescrite à l'article 301 du Code générale des Impôts, tome 1, qui dispose ce qui suit : « Les autorités locales et l'administration fiscale procèdent annuellement au recensement des personnes imposables et dressent les matrices à base duquel, l'administration fiscale établit des titres de perception ».

L'objectif est de constituer un fichier exhaustif (attendu depuis 2014) de toutes les personnes physiques et morales imposables, afin de permettre à la Direction générale des impôts d'élargir son assiette fiscale. « C'est un fichier à partager avec les collectivités locales, pour l'établissement des matrices des patentes ; avec l'Agence congolaise pour la création des entreprises, pour apprécier la durée de vie des entreprises créées (car, bon nombre d'entre elles se forment et ne deviennent jamais contribuables) ; et avec l'Institut national de la statistique pour une analyse approfondie des entreprises », a expliqué Ludovic Ngatsé.

Selon ce dernier, le Congo doit passer de l'étape d'assistance extérieure à l'étape de souveraineté financière. Autrement, le pays doit être même de produire plus de recettes intérieures provenant des taxes fiscales et douanières que de recettes pétrolières.

Présentant les différentes étapes dudit recensement, le responsable des opérations au niveau des deux cabinets, Charles Ngarougoué, a indiqué : « L'opération de recensement sera informatisée, avec géolocalisation des contribuables. Elle débute dans dix jours, par la ville de Pointe-Noire, la capitale économique du Congo, et pourra se terminer dans un délai de six mois sur l'ensemble du territoire national ».

Pour y parvenir, il a sollicité l'implication des maires de villes et d'arrondissements, des chefs de quartiers, de zones et de blocs, dans la facilitation du travail des équipes de recensement au niveau local ; car, chaque contribuable relève d'un Centre des Impôts proche de sa localité.

A noter que cette cérémonie de lancement de l'opération de recensement et d'actualisation du fichier des contribuables de l'Administration fiscale au Congo, a connu la participation, notamment, du directeur général des Impôts, Ludovic Itoua ; des représentants du maire de Brazzaville, Dieudonné Bantsimba, et des maires d'arrondissement de la capitale, ainsi que du président du syndicat des transporteurs, Patrick Milandou.

Lopelle Mboussa Gassia

CONSERVATION

Lancement de la première aire protégée marine des tortues à Loango

Le site de l'aire protégée marine des tortues est aménagé au bord de l'océan Atlantique, à Loango, dans le département du Kouilou. Cette première aire marine protégée, qui sera lancée sous peu, vise à sauvegarder les tortues menacées de disparition.



Une espèce de tortue marine à la baie de Loango/DR

Initié depuis 2017 par le gouvernement congolais et le Programme des Nations unies pour l'environnement, le projet de création d'une aire marine protégée à Loango a tardé à être installé à cause du manque de financement. Un atelier relatif à la consultation publique, tenu fin janvier dernier, a permis de finaliser l'ouverture du site sur le cadre juridique, le mode de gestion et l'implication des parties prenantes (pouvoirs publics, communautés locales, organisations de la société civile et représentants du secteur privé).

Les conditions de mise en exergue de l'aire marine protégée semblent désormais être réunies. « Le gouvernement va procéder au lancement de la première aire protégée marine des tortues marines qui sont très importantes pour la faune. Le site sera mis en exergue au bord de l'océan At-

lantique. Les perspectives sont énormes parce que le Congo s'est engagé à aller de l'avant dans la création des aires protégées et arriver à 30% de couverture nationale en aires protégées, conformément aux exigences internationales », a annoncé la ministre de l'Economie forestière, Rosalie Matondo, le 17 juin dernier, lors de la réception du certificat de classement du parc d'Odzala-Kokoua comme réserve de biosphère. Après des discussions avec les partenaires onusiens, le projet a été officiellement lancé en mars 2018. Située à 15 km de Pointe-Noire, le site s'étale sur près de 50 000 hectares dont 45 000 hectares marins et 5000 hectares terrestres. On y abritera quatre espèces de tortues marines, à savoir les tortues luths, olivâtres, vertes et imbriquées. La gestion de celles-ci est confiée à l'organisation non gou-

vernementale Renatura, créée en 2005 et spécialisée dans la protection des tortues marines dans la baie de Loango. L'activité de Renatura va consister essentiellement à la libération des tortues marines accidentellement piégées par les filets des pêcheurs et le suivi de leurs pontes le long de la côte congolaise.

Selon les spécialistes, la baie de Loango est un endroit où les tortues vertes passent la plupart de leur temps à un stade juvénile pour venir s'alimenter. Le site accueille également des tortues luths. Du fait de nombreux endroits dégradés sur cette côte congolaise, martèlent les spécialistes, la future aire marine protégée sera un havre non seulement pour les tortues marines qui pourront aisément nidifier et se reproduire mais aussi pour les poissons.

Fiacre Kombo

COOPÉRATION

Un accord envisagé entre le Congo et le Venezuela

L'ambassadeur de la République Bolivarienne de Venezuela au Congo, Anibal José Marquez Munoz, a échangé le 23 juin sur les textes d'accord de jumelage entre son pays et Congo avec le maire de la ville, Dieudonné Bantsimba.

L'accord envisagé entre les deux villes capitales, Brazzaville et Caracas, porte sur l'échange d'expériences dans plusieurs projets, notamment l'aménagement des déchets solides, la cinémathèque, les loisirs, la culture, l'éducation et le domaine culinaire, a expliqué le diplomate vénézuélien.

L'accord sera signé à Caracas, au Venezuela, dans les jours à venir dans un quartier en majorité noire.



L'échange entre le maire et l'ambassadeur du Venezuela/Adiac

Il s'inscrit dans le cadre de la Commission mixte entre

les deux pays.

Selon Anibal José Marquez

Munoz, ce jumelage a un point de vue historique et

ancestral car le Congo et le Venezuela sont deux pays frères, insistant sur l'amitié qui existe entre eux.

Toutefois, le Congo apportera sa contribution dans l'apprentissage de la langue nationale, le lingala, ainsi que le français, a-t-il ajouté. Il a émis le souhait à cette occasion de débaptiser un quartier du Congo au nom d'une ville vénézuélienne et d'un quartier du Venezuela à celui du Congo.

Lydie Gisèle Oko

JUSTICE

Un dialogue sectoriel pour la consolidation de l'état de droit

Le quatrième dialogue sectoriel sur la justice et les droits humains entre le Congo et l'Union européenne (UE), tenu le 23 juin à Brazzaville, a évalué l'état d'avancement de la réforme du système judiciaire engagée par le gouvernement.

La formation des forces de sécurité ainsi que des acteurs judiciaires et du personnel de l'administration pénitentiaire, l'amélioration des commissariats, les actions contribuant à la promotion des peuples autochtones, la lutte contre la corruption, les infractions transfrontalières, la criminalité faunique, la gouvernance électorale, la coopération avec la société civile figurent parmi les questions évoquées lors du dialogue sectoriel Congo-UE. « Dialoguer sur les questions de la gouvernance de la justice et des droits de l'homme nous amène à la problématique de la modernisation de la justice au Congo, en faisant en sorte que la noblesse du droit ne soit pas asphyxiée y compris l'impartialité de la justice », a indiqué le ministre de la Justice, des Droits humains et de la Promotion des peuples autochtones, Aimé Ange Wilfried Bininga. Evoquant la réforme du système judiciaire en cours, le ministre a souligné qu'en dehors



Échange de parapheurs entre les deux personnalités/DR

« Car l'Etat de droit, les droits de l'homme et la démocratie sont des principes universels auxquels le Congo adhère »

des divers codes en révision, les réformes engagées devront se poursuivre avec, entre autres, la numérisation de la justice, la réforme des procédures pénales et civiles, le sens et l'efficacité des peines, l'organisation territoriale des juridictions.

Pour l'ambassadeur de l'UE, Giacomo Durazzo, ce genre d'échange, ouvert et constructif, permet de mesurer les progrès réels dans la mise en place de l'Etat de droit. « Car l'Etat de droit, les droits de l'homme et la démocratie sont des principes universels auxquels le Congo adhère », a-t-il rappelé.

Le dialogue sectoriel entre le Congo et l'UE n'est pas le dernier du genre, à en croire le ministre de la Justice, des Droits humains et de la Promotion des peuples autochtones, Aimé Ange Wilfried Bininga. Une autre session est, en effet, prévue avant la fin de cette année. Selon lui, plusieurs points des améliorations se poursuivent pour une meilleure distribution de la justice dans le pays.

Rominique Makaya

UNION AFRICAINE

Le comité technique spécialisé sur les TIC tient sa session ordinaire

Le ministre des Postes, des Télécommunications et de l'Economie numérique, Léon Juste Ibombo, a présidé, le 23 juin, la session ordinaire du bureau du Comité technique spécialisé (CTS) de l'Union africaine (UA) sur les technologies d'information et de la communication (TIC).

Tenue en visio-conférence, la session ordinaire du CTS visait à assurer la supervision, le suivi et l'évaluation de la mise en œuvre des politiques, projets, programmes et décisions prises par les organes de l'UA en matière de communication et de TIC issus de la déclaration de la quatrième session ordinaire d'octobre dernier.

Au cours de cette séance de travail, la commissaire aux Infrastructures et à l'Energie de l'UA, le Dr Amani Abou-Zeid, a émis le souhait qu'une attention particulière soit portée sur la poste; l'agriculture; la santé numérique; l'éducation; la structuration de la gestion des données; l'approche continentale sur l'intelligence artificielle ainsi que le réseau des femmes africaines dans la cybersécurité.

Dans son mot de circonstance, Léon Juste Ibombo, président en exercice dudit comité, s'est réjoui de la tenue de cette réunion qui constitue un cadre d'échanges fructueux et de



Les membres du Comité technique spécialisé en pleins travaux/Adiac

« Le succès et la réussite de nos travaux dépendent de la qualité de vos analyses, de la profondeur de votre expertise; c'est pourquoi je vous exhorte au travail bien fait et dont les conclusions reflèteront, j'ose croire, l'esprit et les orientations pertinentes des ministres en charge des Technologies de l'information et de la communication »

relèvement des défis de développement durable. Soulignant la nécessité et l'importance d'accélérer la transformation numérique en Afrique, il a indiqué que ce secteur, enjeu stratégique, est depuis quelques décennies au cœur des préoccupations des pouvoirs publics à travers tous les pays du monde. « C'est la raison d'être et du dynamisme du Comité technique spécialisé pour cristalliser les énergies et les intelligences à impulser le système d'accélération de transformation digitale de notre continent », a indiqué le ministre Léon Juste Ibombo.

« Grâce à une collaboration exemplaire avec mes prédécesseurs dont le soutien et la disponibilité au service du continent ont contribué à la réalisation de nos programmes et activités, et avec le secrétariat à qui nous devons une fière chandelle, le Comité technique spécialisé sur les TIC avance sûrement vers un cadre d'échanges et de par-

tage pour le bien être recherché des africains », a ajouté le ministre.

Saisissant l'occasion, Léon juste Ibombo a fait savoir que dans le cadre du renforcement des capacités en cybersécurité, le Congo a récemment signé un protocole d'accord avec le Forum mondial sur la cyber expertise en vue de l'organisation, les 27 et 29 septembre prochain à Brazzaville, du forum de la communauté Africa cyber experts. Il a, à cet effet, invité tous les experts à prendre part à ce grand événement international.

« Le succès et la réussite de nos travaux dépendent de la qualité de vos analyses, de la profondeur de votre expertise; c'est pourquoi je vous exhorte au travail bien fait et dont les conclusions reflèteront, j'ose croire, l'esprit et les orientations pertinentes des ministres en charge des Technologies de l'information et de la communication », a-t-il conclu.

Gloria Imelda Lossele

SOLUTION :
Le mot-mystère est : VARIABLE

D	C	P	T	V	A						
S	U	P	E	R	S	T	I	T	I	O	N
B	U	R	E	A	U	C	R	A	T	E	
B	I	B	I	L	A	I	T	E			
T	S	E	M	I	N	A	I	R	E		
C	A	M	E	L	O	T	E	Q	V		
T	S	U	D	F	E	U	L	E			
C	I	L	D	I	L	A	T	E	E		
V	I	C	I	E	U	S	E	A	U		
M	E	T	R	O	E	T	I	E	R	S	
T	A	N	G	U	E	N	T				
C	H	O	I	S	I	R	T	I	A	N	
E	R	G	R	P	E	A	G	E			
B	R	A	N	T	O	M	E	G	I	N	
A	L	E	A	C	A	G	E	O	T		

FLÉCHÉS 12x15 SOLUTION • N°2131 •

MOTS CASÉS 10X13 • N°337

F	O	U	L	E	V	A	M	P
E	T	I	N	C	A	E	U	
R	E	V	E	O	S	E	R	
M	A	N	C	R	E	L	E	
E	P	I	R	A	L	A		
A	N	G	I	N	E	I	F	
O	R	O	S	R	E	C	U	
C	E	T	P	R	E	T	M	
R	A	V	E	A	I	E		
E	P	I	E	S	A	U	C	E
A	N	I	M	E	O			
S	I	N	U	D	I	N	E	
A	N	G	E	F	E	L	E	S

• SOLUTION DE LA GRILLE N°601 •

3	4	8	7	9	2	6	5	1
6	9	2	8	1	5	7	3	4
1	5	7	4	3	6	8	2	9
9	7	3	1	2	8	5	4	6
5	1	6	3	4	7	2	9	8
8	2	4	5	6	9	3	1	7
7	3	5	9	8	1	4	6	2
4	6	1	2	7	3	9	8	5
2	8	9	6	5	4	1	7	3

• SOLUTION DE LA GRILLE N°612 •

3	1	8	9	5	6	2	7	4
2	5	9	4	7	8	1	6	3
4	6	7	3	2	1	8	5	9
6	8	4	2	1	3	5	9	7
7	2	5	8	9	4	6	3	1
1	9	3	5	6	7	4	2	8
9	4	6	7	8	2	3	1	5
5	3	2	1	4	9	7	8	6
8	7	1	6	3	5	9	4	2

MOTS CASÉS 10X13 • N°338

A											

- 2 LETTRES**
AS - ES - ET - EU - IL - SA - SE - SU
- US - UT - VE
- 3 LETTRES**
ADO - ARE - DON - DOS - ELU - EPI
- ERE - ETE - EUE - ICI - ODE - PET
- ROC - SEL - UNE
- 4 LETTRES**
ANSE - DORE - DURE - EXIL - ISSU -
ONDE - PENE - PUCE - RIVE - RUDE
- SEIN - SEUL - SEVI - TRES
- 5 LETTRES**
ANONS - ATRES - AVOIR - BISON -
ILEON - ORDRE - RIDEE - RIEN -
STASE
- 6 LETTRES**
ETETEE - RIALTO - TEINTE -
VERBES - VORTEX

FLÉCHÉS 12x15 • N°2133 • © FORTISSIMOTS 2021

REPARATEUR TROUBLE-FÊTE	GANE NUMERO DE COW-BOY	SIXIEME SENS FAIT LA CHOUETTE	ENGUEULADE AVALE	MOUVEMENT DE PLACAGES TRAVAIL DE CHOIX	AVANT-PROPOS HOMOGENE
PETIT CANON DECOUVERT PAR LES CURÉ			INOCUPE DE MEME		
NÉGATION BRUTAL	DISTANT VOTÉE PAR LA CHAMBRE		FILTRE NATUREL	CERISE DES ANTILLES	
RAPETISSÉ	SEJOUR A L'HOTEL	PARFUM D'EMBRUNS REFUGES	RETRO-GRADE ERIGEONS	DÉMONSTRATIF DURABLE	
GRUPE FAISONS TOURNER LA TETE	VIEUX VELO		FIT SON APPARITION ETAT NATUREL		CAUSTIQUES
OUVRENT LES PORTES	INSTRUMENT A CORDES	INCROYABLE MALIN	BILLET VERT FAUTE AU TENNIS		
ILE DE FRANCE RICHESSE		DRAPS ET SERVIETTES APPRIS		POUFFE	
	MOUCHE AFRICAINE			ILE DE FRANCE	
FOULE EN DELIRE				PRESIDENT ARABE	

E	E	G	O	P	A	F	P	L	A	C	E	B	O	V
S	M	E	B	R	E	V	N	I	C	U	P	A	C	O
J	U	A	N	V	E	L	U	D	I	B	E	I	R	Y
R	E	J	R	F	E	L	I	C	O	D	R	G	A	A
C	O	I	E	M	A	D	A	M	C	P	F	N	P	G
R	E	J	E	T	O	N	E	S	A	U	I	O	U	E
R	N	N	A	A	N	T	C	N	R	E	D	I	L	R
E	V	P	D	M	P	A	T	E	N	O	E	R	E	E
G	R	I	R	R	E	H	I	E	A	O	D	E	H	I
F	A	E	T	E	E	F	T	M	V	G	I	U	T	C
O	M	L	B	R	F	S	F	E	A	S	I	L	I	I
U	U	S	E	R	I	A	N	U	L	T	E	L	N	T
R	T	E	X	T	E	N	C	P	R	O	G	R	E	S
M	I	N	U	I	T	B	E	E	T	S	E	Z	U	
I	N	V	I	G	U	E	U	R	I	H	P	A	S	J

- AGILE / AMIANTE
- APHTE / APOGEE /
- BAIGNOIRE / BERBERE
- BIDULE / CAPUCIN
- CARNAVAL / CENDRES
- CRAPULE / DOCILE
- DORSALE / ENFANCE

- FEVRIER / FOURMI
- GALETTE / HUITRE
- JUSTICIER / LIONNE
- LUNAIRE / MADAME
- MAJOR / MARMOTTE
- MINUIT / MUTIN
- PANTHERE / PERFIDE

- PLACEBO / PREFACE
- PROGRES / REJETON SAPHIR
- SUJET / TEXTETRUFFE /
- VERBE / VIGUEUR / VITRINE
- VOYAGE / ZENITH / ZESTE

• SUDOKU • GRILLE N°602 • FACILE •

		8	4		5	9		
	6	9		2		5		
5		3			6	4	2	
2			6		1		4	
	5			4			7	
8			7		2			6
3	9	2			8		7	
	8			7		4	3	
		4	8		9	1		

• SUDOKU • GRILLE N°613 • DIFFICILE •

4	5		9		1	2		
	2	6						
			5					4
1		3	9					
2			4	3				7
				7	3			1
8				1				
						8	1	
	6	1		2		9		3

Coopération

L'axe Paris-Brazzaville se porte bien

Le président de la République française, Emmanuel Macron, dans un message de solidarité et d'amitié adressé à son homologue congolais, Denis Sassou N'Gusso, a souligné la nécessité de consolider les relations entre le Congo et la France.

C'est l'ambassadeur de France au Congo, François Barateau, qui a transmis, le 22 juin à Brazzaville, au ministre d'Etat, directeur de cabinet du président de la République, Florent Ntsiba, le message d'amitié. En effet, le 25 avril dernier, le chef de l'Etat congolais avait adressé un message de félicitations à son homologue français, suite à sa réélection à la magistrature suprême.

« Je suis venu aujourd'hui apporter au directeur de cabinet la réponse de remerciements que le président Emmanuel Macron adresse au président congolais, Son excellence Denis Sassou N'Gusso, pour le remercier

de ses félicitations. Donc, c'est un message de remerciements, d'amitié et d'encouragement à consolider la relation », a rappelé le diplomate français en poste à Brazzaville. François Barateau a annoncé de bonnes perspectives dans les relations entre les deux pays. « Nous allons, par exemple, signer dans les prochains jours avec le ministère de la Justice un document pour promouvoir les capacités de la chaîne pénale au Congo. Il y a des éléments nouveaux que nous allons essayer de mener ensemble », a promis l'ambassadeur de France en République du Congo.

Selon lui, l'Afrique tient une grande



Florent Ntsiba s'entretenant avec François Barateau/DR

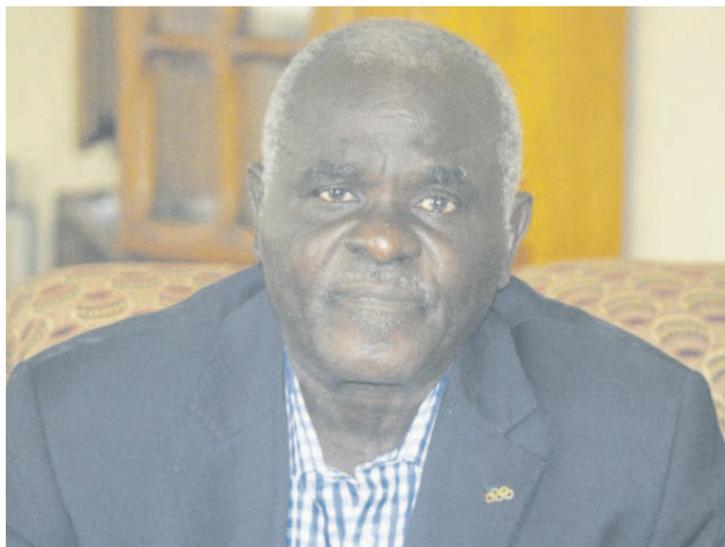
place dans l'agenda diplomatique du président Macron, même si cet agenda a été un peu perturbé. « Je suis persuadé que lors de son deuxième mandat, le président Macron consacra à l'Afrique beaucoup du temps parce qu'il y tient vraiment. Il tient à cette rénovation de la relation plus partenariale, plus égalitaire et plus responsable », a-t-il conclu. Notons que le Congo et la France entretiennent des relations bilatérales de longue date. Celles-ci se consolident davantage dans les domaines politiques, économiques et sécuritaires, culturels scientifiques et techniques.

Parfait Wilfried Douniama

DISPARITION

Henri Elendé a tiré sa révérence

Le sport congolais a perdu l'une de ses légendes. Henri Elendé, médaillé d'argent en saut en longueur aux premiers Jeux africains de Brazzaville avec une performance de 2,03 m, a rendu l'âme le 23 juin à l'âge de 81 ans, a-t-on appris.



Né le 13 novembre 1941, Henri Elendé détient jusqu'à aujourd'hui le record national en saut en hauteur. Il avait porté haut le drapeau congolais en remportant la médaille d'or du concours de saut en hauteur aux Jeux de l'amitié de 1961 à Abidjan, en Côte d'Ivoire, et de 1963 à Dakar, au Sénégal.

Sa participation aux Jeux olympiques d'été de 1964 à Tokyo, au Japon, faisait de lui l'athlète congolais le plus attendu aux Jeux africains de Brazzaville de 1965, d'autant plus qu'il avait fait toute sa préparation à l'extérieur. Juste après le baccalauréat, il avait été envoyé en France pour la préparation olympique assimilée à l'équipe de France. Les trois moins passés lui avaient permis de poursuivre ses études dans ce pays alors que sa préparation aux Jeux africains prenait un coup.

Henri Elendé avait toutefois réussi à soigner ses performances en participant à des compétitions avec le Stade français. Le courage et la persévérance, tel est l'héritage qu'il lègue à la nouvelle génération au travers ce témoignage. « Je partais de là où j'habitais jusqu'au lieu des entraînements sans l'aide de mon pays. J'avais des acquis. Par rapport à ces acquis, j'étais venu aux Jeux africains avec beaucoup d'atouts. Car pendant toute une année j'étais vainqueur en France », témoignait-il le 30 juillet 2015 aux « Dépêches de Brazzaville ».

L'athlète avait été honoré en prononçant le serment à la cérémonie d'ouverture des Jeux africains de 1965, à Brazzaville, pour lesquels il était le porte-drapeau de la délégation congolaise.

La nation reconnaissante lui avait de son vivant rendu un bel hommage en attribuant son nom au gymnase situé à proximité du stade Alphonse-Massamba-Débat. Henri Elendé a marqué l'histoire de son pays puisqu'en dehors du sport, il a assumé les fonctions de haut-commissaire à la Jeunesse et aux Sports.

James Golden Eloué

COMPÉTITIONS INTERCLUBS DE LA CAF

Les performances d'AS Otohô et Diables noirs attendues

Le champion du Congo de la saison sportive 2021-2022, AS Otohô, et son dauphin, Diables noirs, sont appelés, d'ores et déjà, à affûter leurs armes, puisque les différentes dates et étapes du déroulement de la Ligue des champions puis de la Coupe de la Confédération africaine de football (CAF) ont été dévoilées, le 19 juin, par l'instance faitière du football africain.

Les clubs congolais qui font souvent piètre figure dans les compétitions interclubs, depuis quelques années, devraient cette fois-ci honorer le Congo.

Champion du Congo sans partage, depuis plus de cinq saisons, AS Otohô peine à prouver sa ténacité au niveau africain. Le plus souvent, il est éliminé dès la première phase de Ligue des champions et rejoint les poules de la Coupe de la CAF. C'est également le cas pour Diables noirs qui traverse difficilement la phase préliminaire de la Coupe de la CAF.

Pour éviter la répétition de l'histoire, les deux représentants congolais devraient mouiller le maillot pour redonner aux amoureux du football le plaisir et sensations de ce sport collectif. Pour ce faire, les équipes devraient débiter la préparation et les instances habilitées devront déjà réunir toutes les conditions pour faciliter, non seulement, la préparation mais aussi la participation de ces deux clubs.

Ainsi, dans le cadre de l'organisation des compétitions interclubs de la CAF de la saison 2022/23, la CAF a mis à disposition des fédérations, des informations sur l'engagement et le système de gestion des compétitions. « Nous prenons cette opportunité pour vous informer que la commission d'organisation des compétitions interclubs de la CAF a décidé, durant sa réunion du 17 juin 2022, de reporter la date limite réglementaire pour soumettre la demande d'engagement sur le système au 31 juillet 2022. Nous vous

prions de bien vouloir enregistrer vos clubs conformément aux dispositions réglementaires qui concernent les clubs à engager dans chaque compétition », explique la lettre de la CAF.

Pour cette nouvelle saison sportive, la règle des cinq remplacements et la validation de la commission d'organisation des compétitions interclubs et de la gestion du système d'octroi des licences des clubs, sera effective. Par conséquent, chaque club sera exceptionnellement autorisé à inscrire 40 joueurs au lieu de 30 joueurs réglementaires. De plus, 9 remplaçants seront autorisés sur le banc au lieu de 7 remplaçants réglementaires.

Le premier tour préliminaire (aller / retour) aura lieu entre le 9 et le 11 septembre, puis du 16 au 18 septembre 2022. Le second tour (aller / retour) interviendra entre le 7 et 9 octobre et dans l'intervalle du 14 au 16 du même mois. Le deuxième tour préliminaire additionnel (aller / retour) est prévu pour le 2 et le 9 novembre.

La phase de groupes se présente comme suit :

Journée 1 : 10-12 février 2023

Journée 2 : 17-19 février 2023

Journée 3 : 24-26 février 2023

Journée 4 : 7-8 mars 2023

Journée 5 : 17-18 mars 2023

Journée 6 : 31 mars au 2 avril 2023

Quarts de finale (aller / retour) 21-23 avril 2023 / 28-30 avril 2023

Demi-finales (aller / retour) 12-14 mai 2023 / 19-21 mai 2023

Finale : À confirmer entre le 2 et le 12 juin 2023.

Rude Ngoma